

Stratégie de développement durable pour l'industrie suisse des graviers, du béton et du recyclage

Vision

L'Association suisse de l'industrie des graviers et du béton (ASGB, ci-après «nous») applique systématiquement le principe de l'économie circulaire préservant la valeur dans ses modèles d'affaires. Nous réduisons ainsi l'empreinte écologique laissée par les bâtiments tout au long de leur cycle de vie, tout en contribuant à préserver des emplois durables.

I. Principes

Approche globale

Dans le cadre de l'approvisionnement en matières premières minérales, nous appliquons les principes du développement durable tout au long de la chaîne de valeur de l'ouvrage (fabrication, utilisation, déconstruction, recyclage et élimination).

Selon ces principes, holistiques et indispensables, nous nous engageons en faveur d'un approvisionnement en matières premières et matériaux de construction minéraux qui préserve les ressources environnementales, soit économe en énergie et conserve la valeur des matériaux au fil des cycles de vie.

Nous nous basons sur le principe des trois piliers du développement durable et visons, pour chacune de nos activités, une mise en œuvre équilibrée d'objectifs économiques, environnementaux et sociaux.

Nous fabriquons des matériaux recyclables qui aident à optimiser la construction, la durée d'utilisation et donc la durée de vie des ouvrages, et qui peuvent être réutilisés, puis, au terme de leur utilisation, peuvent être mis en dépôt dans le respect de l'environnement.

Efficacité

Nous nous concentrons sur les mesures que nous pouvons influencer et nous nous engageons principalement

- dans le domaine de l'utilisation temporaire du sol (extraction de matières premières, remblayage et remise en état);
- pour la biodiversité, notamment pendant l'extraction de matériaux;
- dans l'utilisation des ressources pour la fabrication de matériaux de construction minéraux recyclables et de haute qualité, que nous maintenons durablement dans le cycle de vie des matériaux grâce au retraitement;
- pour l'optimisation des flux de matériaux et de la logistique tout au long du processus de création de valeur;
- Pour la mise en dépôt des déchets de chantier minéraux non revalorisables ;
- Pour le conseil et le développement de produits et d'applications spécifiques à un objet.

Ouverture

Nous soutenons la science et la technique et encourageons la mise en pratique des connaissances les plus récentes ainsi que leur utilisation.

II. Objectifs et engagements

Nous nous engageons en faveur de conditions cadres et de principes de bases adaptés à la pratique, avec les objectifs suivants :

Objectif 1:

Nous mettons sur le marché des matériaux de construction minéraux qui peuvent être recyclés plusieurs fois et dont la production est techniquement et opérationnellement possible, écologiquement judicieuse et économiquement viable.

Objectif 2:

Nous garantissons un approvisionnement et une élimination sûrs, durables et régionaux de matières premières et de matériaux de construction minéraux fabriqués efficacement en termes de ressources et d'énergie.

Objectif 3:

Dans le sens de la responsabilité du fabricant, nous nous efforçons de récupérer nos matériaux de construction minéraux issus des déconstructions, afin de les maintenir dans le circuit en préservant leur valeur. Les substances nocives et étrangères sont retirées du circuit et éliminées dans les règles de l'art.

Objectif 4 :

Dans le cadre du progrès et du développement, nous optimisons des produits adaptés aux besoins, leurs processus de fabrication et la logistique.

Objectif 5 :

Nous nous engageons, dans le cadre d'extractions limitées dans le temps et dans l'espace, pour une biodiversité élevée et pour l'utilisation des gravières comme lieux d'apprentissage pour les classes d'école et tout autre groupe. Au terme de l'exploitation, les surfaces sont remises en état de manière qualitative et, en fonction des besoins, restituées à la culture ou à la nature.

Objectif 6.

Nous nous engageons pour des emplois et des conditions de travail attrayants, sûrs, équitables et tournés vers l'avenir.

Objectif 7 :

Nous assurons la transparence en documentant nos actions conformément à des règles internationalement reconnues et en posant ainsi les bases d'un dialogue global.

Explications

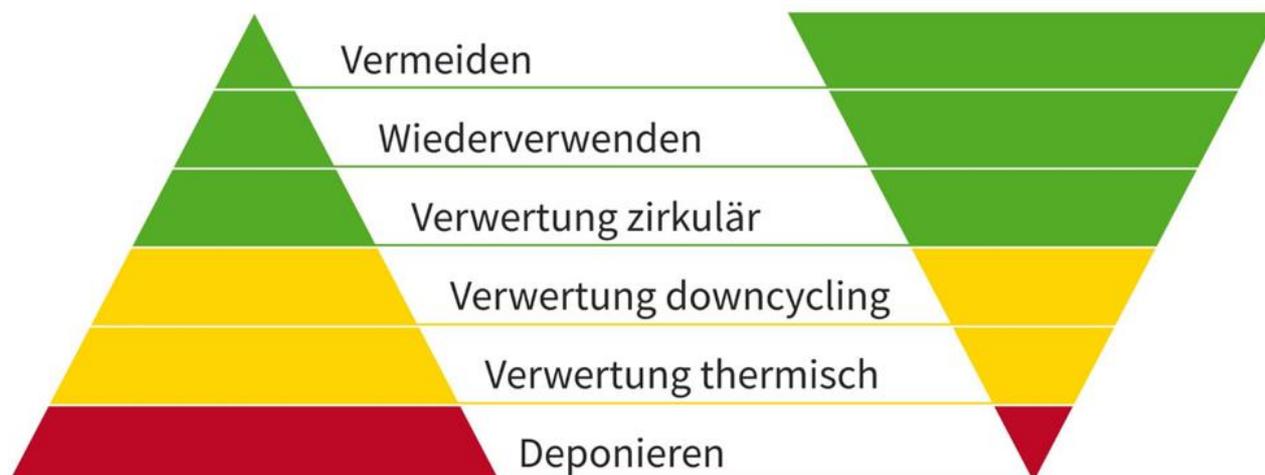
Vision

Nous appliquons systématiquement le principe d'une économie circulaire préservant la valeur dans nos modèles d'affaires. Nous réduisons ainsi l'empreinte écologique laissée par les bâtiments tout au long de leur cycle de vie, tout en contribuant à préserver des emplois durables.

- Le principe de l'économie circulaire préservant la valeur

Linearwirtschaft

Kreislaufwirtschaft



Linearwirtschaft	Économie linéaire
Kreislaufwirtschaft	Économie circulaire
Vermeiden	Éviter
Wiederverwenden	Réutiliser
Verwertung zirkulär	Valorisation circulaire
Verwertung downcycling	Valorisation par downcycling
Verwertung thermisch	Valorisation thermique
Deponieren	Mise en dépôt

Objectif 1 :

Nous mettons sur le marché des matériaux de construction minéraux qui peuvent être recyclés plusieurs fois et dont la production est techniquement et opérationnellement possible, écologiquement judicieuse et économiquement viable.

- Recyclage multiple
 - Préservant la valeur
 - Recyclage sans perte de qualité et sans consommation de ressources supplémentaires
 - Pas de downcycling : interdiction de mélanger / le même avec le même
- Écologiquement judicieux
 - Doit être validé par une évaluation globale de l'impact environnemental par rapport au produit de construction, à l'ouvrage et à l'ensemble de leur cycle de vie.

Objectif 2:

Nous garantissons un approvisionnement et une élimination sûrs, durables et régionaux de matières premières et de matériaux de construction minéraux fabriqués efficacement en termes de ressources et d'énergie.

- Approvisionnement et élimination sûrs, durables et régionaux
 - Il est important que l'approvisionnement en matières premières, leur revalorisation et leur élimination soient considérés à leur juste valeur dans les plans d'affectation et d'utilisation du territoire. Et que des surfaces correspondantes leurs soient mises à disposition dans le cadre de l'aménagement du territoire.
 - Dans la mesure du possible, les matériaux d'excavation minéraux doivent être intégralement valorisés et non mis en décharge.
- Matières premières et matériaux de construction minéraux produits de manière efficace sur le plan énergétique
 - Minimisation des émissions (p. ex. CO₂, bruit, particules fines, etc.)
 - Distances de transport courtes, désengorgement des axes de circulation

Objectif 3:

Nous nous efforçons de récupérer nos matériaux de construction minéraux issus des déconstructions, afin de les maintenir dans le circuit en préservant leur valeur, et d'éliminer les substances nocives et étrangères.

- Récupérer nos matériaux de construction minéraux issus de déconstructions
 - Nous assumons la responsabilité du fabricant pour les matériaux issus de déconstructions (réutilisation, reprise, recyclage, élimination).

Objectif 4:

Dans le cadre du développement et du progrès, nous optimisons des produits adaptés aux besoins, leurs processus de fabrication et la logistique.

- Dans le cadre du développement et du progrès

- Identification précoce des opportunités et des risques liés aux développements techniques, scientifiques, sociétaux et économiques, et élaboration de concepts correspondants pour la branche.
- Produits adaptés aux besoins
 - Les produits sont adaptés aux exigences de l'ouvrage et évitent la consommation inutile de ressources et les impacts environnementaux. Il convient d'en tenir compte, en le documentant, dans le cadre des appels d'offres.
 - En tant que partenaire du secteur de la construction, nous nous engageons auprès des ingénieurs, des architectes, des maîtres d'ouvrage et des autorités pour que les fabricants de matériaux de construction soient impliqués dès la conception du projet dans l'application et l'utilisation durables des matériaux de construction minéraux dans l'ouvrage lui-même, pour leur durée de vie prévue et pour leur recyclage optimal lors de la déconstruction.

Objectif 5 :

Nous nous engageons, dans le cadre d'extractions limitées dans le temps et dans l'espace, pour une biodiversité élevée et pour l'utilisation des gravières comme lieux d'apprentissage pour les classes d'école et tout groupes. Au terme de l'exploitation, les surfaces sont remises en état de manière qualitative et, en fonction des besoins, restituées à la culture ou à la nature.

- Biodiversité élevée pendant l'utilisation temporaire limitée dans le temps et l'espace comme site d'extraction
 - Sur le site d'extraction à ciel ouvert, nous nous engageons en faveur de la diversité des biotopes itinérants et d'une grande diversité des espèces.
- La possibilité d'utiliser la gravière comme lieu d'apprentissage pour les classes d'école et tout autres groupes
 - Ouverture et engagement proactif pour proposer aux classes d'école et à d'autres groupes de personnes les sites d'extraction comme lieux d'apprentissage temporaires.
- Remise en état de qualité
 - Structure du sol adaptée aux prescriptions, aux caractéristiques du site, à l'utilisation cible et à la végétation cible et utilisation ultérieure rapide jusqu'à ce que le sol soit définitivement restitué au propriétaire foncier/gestionnaire.
- Renaturation de qualité
 - Conformément aux prescriptions et en cas de présence unique d'espèces rares, adapter de sa propre initiative, en coordination avec les autorités, les aménagements finaux des surfaces naturelles de manière à ce que les espèces rares implantées spontanément puissent être transférées autant que possible dans l'aménagement final.

Objectif 6.

Nous nous engageons pour des emplois et des conditions de travail attrayants, sûrs, équitables et

tournés vers l'avenir.

- Des emplois attrayants, sûrs, équitables et tournés vers l'avenir
 - S'engager en faveur d'une formation (formation initiale et continue) axée sur la branche et permettant une planification de carrière à long terme
 - Garantir l'égalité de traitement et l'égalité des chances entre les sexes au sein de l'entreprise
 - Promouvoir les rapports de travail de longue date et garantir ainsi le maintien du savoir-faire, des compétences spécialisées et de la proximité avec la clientèle
 - Promouvoir de manière ciblée la protection de la santé et la sécurité au travail par une formation initiale et continue appropriée à tous les niveaux
 - Promouvoir une continuité intersectorielle attrayante

Objectif 7 :

Nous assurons la transparence en documentant nos actions conformément aux règles internationalement reconnues et en posant ainsi les bases d'un dialogue global.

- Transparence
 - Méthodes de mesure des performances environnementales applicables, compréhensibles, internationalement reconnues et faciles à utiliser, qui incluent toute la durée de vie de l'ouvrage, y compris la déconstruction et le recyclage.
 - Présenter de manière transparente l'origine ainsi que l'utilisation des ressources et de l'énergie lors de l'achat et de la fabrication de matériaux de construction minéraux.
 - Promouvoir l'échange de données pour la conservation à long terme des données de production (passeport matériel, BIM).
- Dialogue
 - Communiquer régulièrement et de manière proactive sur la mise en œuvre de la présente stratégie de développement durable.

25 août 2023